



Association des Personnes Handicapées du Kamouraska-Est  
612, rue Taché  
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0  
(418) 492-7149

## Chronique de l'APHK

### VIGNETTE DE STATIONNEMENT

SiteWeb : [www.saaq.gouv.qc.ca](http://www.saaq.gouv.qc.ca)

Au Québec, si vous ne pouvez pas vous déplacer de façon autonome ou sans risque pour votre santé et votre sécurité, vous pouvez demander une vignette de stationnement pour personnes handicapées. Que vous soyez conducteur ou passager, cette vignette mobile vous permet de stationner un véhicule dans les espaces réservés.

### QUI PEUT DEMANDER UNE VIGNETTE DE STATIONNEMENT?

- Une personne handicapée
- Un établissement public
- Un non-résident du Québec

### QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ?

Pour une personne handicapée, il faut satisfaire aux trois conditions suivantes :

1. Vivre une situation de handicap qui occasionne une perte d'autonomie ou risque de compromettre la santé et la sécurité de la personne lors de ses déplacements sur une distance qui ne nécessite pas l'utilisation d'un moyen de transport.
2. Remplir le formulaire de demande.
3. Fournir, s'il y a lieu, une évaluation démontrant une incapacité d'une durée d'au moins six mois.

### COMBIEN DE TEMPS UNE VIGNETTE EST-ELLE VALIDE ET ELLE EST DE QUEL MONTANT?

Pour une personne handicapée ou un établissement public : cinq ans et le coût est de 16 \$.

### COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE DE VIGNETTE OU POUR VOUS PROCURER LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE VIGNETTE POUR PERSONNES HANDICAPÉES :

Remplissez le formulaire \*Demande de vignette de stationnement pour personnes handicapées\* et fournissez, s'il y a lieu, une évaluation. Notez que, dans le cas d'un établissement public, cette évaluation n'est pas requise. La Société peut, en tout temps, demander au titulaire d'une vignette de faire remplir à nouveau un formulaire d'évaluation pour vérifier s'il répond toujours aux conditions d'admissibilité.

Pour obtenir le formulaire, présentez-vous dans l'un ou l'autre des points de service de la Société de l'assurance automobile du Québec, téléphonez au 1 800 361-7620 ou téléchargez le formulaire sur le site de la SAAQ.